



Province de Québec
Municipalité de Pointe-aux-Outardes

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis est par les présentes donné par la soussignée, Dania Hovington, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, que le conseil à sa session ordinaire du 12^e jour de février 2018 a adopté le Règlement numéro 338-18 intitulé :

« Règlement décrétant un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ».

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Pointe-aux-Outardes, le 13^e jour de février 2018.

A handwritten signature in blue ink that reads "Dania Hovington". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'D'.

Dania Hovington
Directrice générale/secrétaire-trésorière